

Positions

À la veille de la session de printemps 2020 des Chambres fédérales

17.060 (CN/év CE) Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement. Initiative populaire Projet 1

NON à cette initiative. Elle soumettrait les entreprises suisses au risque accru d'être victimes d'actions d'organisations d'entraide autoproclamées visant à les compromettre. **Le système de responsabilité excessive qu'elle veut instaurer a été conçu sans coordination internationale.** Elle est sans exemple et la Suisse, en l'acceptant, **s'engagerait dans une voie solitaire préjudiciable.** Les tribunaux helvétiques seraient en outre menacés d'une surcharge très coûteuse, qui ne profiterait guère, d'ailleurs, aux éventuelles victimes à l'étranger.

16.077 (CN/év.CE) CO. Droit de la société anonyme. Projet 2

NON au contre-projet indirect du Conseil national à l'initiative populaire "Entreprises responsables", car il ne reprend pas les préoccupations essentielles de l'économie. Le Conseil fédéral propose au contraire une solution définie en coordination internationale, que le Conseil des Etats a suivie. scienceindustries soutient son contre-projet, par conséquent la minorité Bregy de la CAJ-N, qui correspond à un véritable compromis.

17.059 (CN/CE) Loi sur la protection des données. Révision totale et modification d'autres lois fédérales. Projet 3

scienceindustries appelle de ses vœux **l'aboutissement rapide de la révision de la LPD**, en soutenant sur ce dossier les requêtes de l'économie formulées par economiesuisse. Nous rejetons une solution spéciale pour un "profilage à haut risque" et saluons donc la décision de la majorité de la CIP-N (de s'en tenir à la version du Conseil national), pour éviter un texte qui équivaldrait à une initiative isolée de la Suisse.

19.068 (CN) Protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. Convention

scienceindustries se prononce pour une **ratification rapide de la Convention.** La Suisse enverra ainsi, dans son traitement du dossier de la protection des données, un signal fort qui sera également utile dans le cadre de l'actuelle évaluation de l'équivalence par la Commission européenne.

19.3703 (CN) Mo. CE Dittli. Coûts des médicaments. Adaptation du système d'autorisation de mise sur le marché et de fixation des prix dans l'assurance de base

NON à cette motion. Il est bon d'avoir une véritable vue d'ensemble des conséquences en termes de coûts dans le système de la santé, mais qui juge également les médicaments à leurs avantages. Or, la motion se fo-

calise uniquement sur un critère de prix supplémentaire : la prévalence (fréquence d'une maladie), ce qui ne permet pas d'avoir une véritable vue d'ensemble.

19.037 (CN) Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables. Initiative populaire et contre-projet indirect

NON à l'initiative et au contre-projet indirect. La pratique juridique actuelle est suffisante pour prendre des mesures à l'encontre des entreprises en position dominante. Le droit des cartels doit continuer à protéger une concurrence effective, sans toucher à la formation des prix dans les entreprises ni imposer d'obligations en matière d'approvisionnement et de contrats. L'objectif déclaré de la révision visée par ces textes - la réduction du niveau des prix en Suisse - ne peut être atteint de manière prévisible par les moyens proposés. L'initiative et le contre-projet indirect ne font que susciter, au contraire, des attentes irréalistes.

20.009 (CN/CE) Rapport de politique extérieure 2019

scienceindustries salue les efforts du Conseil fédéral pour soutenir la réforme de l'OMC au cours de l'année à venir, obtenir les clarifications nécessaires avec l'UE, faire valoir les intérêts de la Suisse en matière de politique économique dans des forums internationaux tels que l'OCDE, et pour élargir encore le réseau actuel de libre-échange dans le cadre de négociations avec l'Inde, la Malaisie et le Vietnam. Il convient de souligner que ses démarches ne visent que des réglementations multilatérales, soutenues au niveau international, aux titres de la durabilité et de la gestion responsable des entreprises. La Suisse doit par principe éviter de faire cavalier seul. Aux yeux de scienceindustries, la création de conditions générales destinées à assurer et accroître la prospérité dans le cadre de la transition numérique revêt une très grande importance pour la place économique suisse.

18.3021 (CN) Mo. Rieder. Protéger l'économie suisse en contrôlant les investissements

NON au contrôle des investissements dans l'économie suisse. scienceindustries a toujours milité pour une politique suisse d'ouverture à l'égard des investissements étrangers, car ils assurent à la place économique de notre pays un afflux suffisant de capitaux et de connaissances, contribuant ainsi à la création de valeur de même qu'au maintien et à la création d'emplois. Aujourd'hui en Suisse, des réglementations spécifiques s'appliquent déjà aux domaines relevant de la sécurité. Si des contrôles devaient s'appliquer aux investissements vers la Suisse, les entreprises helvétiques risqueraient de voir la situation se compliquer pour leurs investissements à l'étranger. Pour nos entreprises, la meilleure protection réside dans des conditions-cadre de premier ordre, c'est-à-dire dans une place économique suisse compétitive sur le plan international.

19.313 (CE) Iv. ct. Genève. Traité de libre-échange avec le Mercosur. Genève doit s'engager pour un référendum

NON à cette initiative cantonale demandant à l'Assemblée fédérale de permettre l'organisation d'un référendum facultatif sur le traité de libre-échange avec le Mercosur. Pour scienceindustries, le Parlement est parfaitement capable d'évaluer un accord de libre-échange négocié et de décider de son sort sur la base des informations disponibles. Outre la perte de temps qu'il implique, un référendum porterait atteinte à la réputation de la Suisse comme partenaire de négociation fiable et rendrait plus difficiles, de ce fait, de futures négociations. Ce n'est pas dans l'intérêt d'une place économique fort et compétitive, surtout en période de protectionnisme naissant.

19.302 (CE) Iv. ct. Jura. Sortir les produits agricoles de l'accord avec le Mercosur dans l'intérêt de l'agriculture jurassienne

NON à cette initiative demandant l'exclusion des produits agricoles de l'accord de libre-échange avec le Mercosur. scienceindustries estime qu'il est contre-indiqué de sortir catégoriquement des produits de cet accord. Une telle exclusion désavantagerait les entreprises suisses par rapport à leurs concurrentes de l'UE et enverrait un mauvais signal aux futurs partenaires de la Suisse en matière de libre-échange.

18.4396 (CE) Mo. CN Arslan. Plus de transparence et d'informations concernant les négociations portant sur les accords de libre-échange

NON à cette motion. scienceindustries juge suffisant le projet du Conseil fédéral d'intensifier autant que possible le dialogue avec le Parlement sur les négociations de libre-échange en cours et d'informer plus systématiquement les commissions de politique étrangère sur l'état d'avancement des différents processus. Tout en veillant, ce faisant, à ce que la position de négociation de la Suisse ne soit pas affaiblie.

18.308 (CE) Iv. ct. Jura. Glyphosate et principe de précaution; 18.319 (CE) Iv. ct. Genève. En finir avec l'utilisation du glyphosate en Suisse

NON à ces deux initiatives cantonales. Plus de 800 études scientifiques, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques (BfR), l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA), ainsi que les autorités normatives nationales du monde entier présentent ce produit comme étant sans risque pour la santé humaine lorsqu'il est utilisé conformément aux prescriptions.

19.3207 (CE) Mo. CN Guhl. Enrayer rapidement et résolument la mortalité dramatique des abeilles et autres insectes; 20.3010 (CN) Mo. CEATE-CN. Combattre la disparition des insectes.

OUI à ces deux motions. Les causes du déclin des insectes, lequel n'est pas seulement observé dans les zones agricoles, sont multiples. Il y a notamment la fragmentation et la destruction du paysage, la mauvaise qualité des habitats d'insectes et l'aggravation de la pollution lumineuse. Une analyse correcte de ces causes s'impose, avec, sur cette base, des mesures ciblées dans tous les domaines.

17.071 (CN) Objet du Conseil fédéral. Révision totale de la loi sur le CO₂ pour la période postérieure à 2020

OUI à l'objectif national de réduction de 50 %. L'industrie a déjà apporté une contribution significative à la réduction des émissions de CO₂. La méthode de réduction préconisée devrait toutefois faire la place qui convient à la flexibilité. Les entreprises qui concluent une convention d'objectifs devraient pouvoir décider elles-mêmes si elles souhaitent voir créditées les réductions à l'étranger. scienceindustries rejette une augmentation de la taxe CO₂ sur les carburants, qui est déjà en Suisse la plus élevée du monde. Nous recommandons de suivre la minorité de la CEATE-N, qui préconise un prélèvement maximum de 120 CHF. Nous saluons la décision de la CEATE-N de rendre possible l'exemption de la taxe par le biais de conventions d'objectifs ouvertes à tous : cela permettra d'exploiter le potentiel de réduction des émissions offert par l'économie.

19.3755 (CE) Mo. CN Guhl. Intégrer de manière efficiente les énergies renouvelables dans les réseaux électriques

OUI à cette motion qui vise à gérer rationnellement, sur le plan économique, l'injection des énergies renouvelables dans le réseau électrique. La restructuration de l'approvisionnement en énergie a une influence significative sur la conception future des réseaux électriques. scienceindustries s'engage à trouver des solutions à la fois innovantes et économiquement efficaces, qui contribuent aussi, concrètement, au maintien de la sécurité d'approvisionnement.

20.3004 (CN) Mo CTT-CN. Importation de chlore en Suisse exclusivement dans des wagons-citernes RID+

NON à cette motion, parce que son contenu a déjà été intégralement mis en œuvre. Grâce aux efforts importants de l'industrie consommatrice de chlore et des fournisseurs de chlore, la percée décisive a été réalisée dès la fin de 2019. Puisque le passage intégral aux wagons-citernes RID+ fait déjà l'objet d'un accord contraignant et d'une application durable dans le cadre de l'organisation de mise en œuvre de la "Déclaration conjointe II", cette motion n'est pas nécessaire. De même, le suivi à plus long terme de l'application par l'organisme de mise en œuvre ci-dessus est également assuré.

scienceindustries est l'association économique faitière suisse du secteur chimie, pharma, sciences de la vie. Ses quelque 250 entreprises membres réalisent plus de 98% de leurs chiffres d'affaires à l'étranger et constituent la principale industrie exportatrice de notre pays, avec près de 47% de la totalité des ventes suisses à l'étranger. Elles contribuent aussi pour près de 40% aux dépenses de recherche privées de la Suisse entière.

Vos contacts à scienceindustries:

Stephan Mumenthaler, directeur

Tél. 044 368 17 20

stephan.mumenthaler@scienceindustries.ch

Marcel Sennhauser, directeur adj.

Tél. 044 368 17 44

marcel.sennhauser@scienceindustries.ch